

8
Le Rouget 2 de Février 19

M^r le Préfet

Je soussigné Louis

Alzoumiès, à l'honneur
de solliciter de votre bienveillance
la délivrance d'un passeport
pour me rendre à Madrid (Espagne)
où je me trouve à la tête
de mon commerce le jour
de la mobilisation. Maintenant
que je suis démobilisé je
désire me rendre de nouveau
à Madrid où j'ai mon domicile.

Veuillez agréer

M^r le Préfet avec
mes remerciements anticipés
ma profonde considération

Louis Alzoumiès.

Vu pour la validation de la signature de
M. Alzoumiès apposée ci-dessus. et attestations
des faits rapportés dans la présente
à Paris le 27 février 1919.
D. L. Main

J. Lecerf
adjoint



Vu à la 2^e sou
des observations

Cⁱ Délivré



I3° REGION

ETAT-MAJOR

N°...332.P

Clermont-Ferrand, le 22 Février 1919

Max Le Général Commandant la 13° Région

à Monsieur A L Z O U N I E S Louis, Jean-Baptiste
classe 1897 N° 1766 au Recrutement d'Aurillac, en
congé illimité de démobilisation, résidant à Le
Rouget -(Cantal)-

A titre exceptionnel et vu l'avis favorable émis le
18 Février 1919, par le Colonel Commandant les 3° & 4° Subdivi-
sions à Clermont-Ferrand, vous êtes autorisé à demander un
passéport à Monsieur le Préfet du Cantal pour vous rendre
à MADRID -(Espagne)-

Cette autorisation vous est délivrée pour raisons
personnelles.

Dans le cas où vous seriez rappelé sous les drapeaux
vous devriez rejoindre votre corps sans délai.

P.O. le Chef d'Etat-Major

Signé : *Papillon Bonnet*

I3° REGION

ETAT-MAJOR

N°.....P

Copie conforme notifiée à :
1°- Monsieur le Préfet du Cantal à Aurillac .
2°- Monsieur le Commandant du Bureau de Recrutement
à Aurillac .

Clermont-Ferrand, le 22 Février 1919

P.O. le Chef d'Etat-Major .

